

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER DE VELIZY-BAS

19 janvier 2017

Etaient présents : Anne Chaudot (Présidente), Stéphane Lambert (adjoint chargé de la démocratie participative et de la vie des quartiers), Yannick Guignard (Représentante des membres des seniors), Maryvonne Thyss (Secrétaire), Jean-Marc Chauveau, Gilles Mareau, Anne Robert (Représentante du secteur économique) ; Zoé Bertin, Franck Thiébaux (élu de la Mairie),

Excusés : Patrick Lesage (Représentant des associations), Lorenzo Vergallo (représentant de la jeunesse), Marie-Pierre Huppert (Vice-présidente).

1. Introduction.

Le PV de la réunion du conseil de quartier du 13 octobre 2016 est approuvé à l'unanimité des présents.

2. PLU

L'enquête publique a lieu jusqu'au 31 janvier 2017.

**ATTENTION : IL APARTIENT AUX HABITANTS DU QUARTIER DE PRENDRE CONNAISSANCE DU
PLU A LA MAIRIE ET DE FAIRE PART EVENTUELLEMENT DE LEURS REMARQUES AVANT LE
31 JANVIER PROCHAIN.**

N'hésitez pas à diffuser cette information dans votre entourage vélizien.

Atténuation de la lumière dans les rues de Vélizy-bas (rue Maurice Berteau, Sergent de Nève, Allée Noire, rue Eugène Janneton, rue de la Fontaine, rue Morteibouteille et rue Paul Doumer): Le conseil de quartier est plutôt défavorable à la proposition d'atténuation de la lumière dans les rues aux abords du bois dès lors qu'il y a des habitations dans la zone. Il existe un risque réel d'insécurité (problèmes récurrents de voitures fracturées, cambriolages, regroupements de jeunes avec des gros chiens autour de l'étang des écrevisses...) La proposition de moduler la luminosité lors de passage des piétons pourrait être une solution.

Faitage à 9 mètres maximum : le faitage à 9 mètres maximum pour les nouvelles constructions ne semble pas cohérent vis-à-vis des communes environnantes (Chaville et Viroflay) : 11 mètres paraît plus judicieux, comme cela l'est actuellement, En effet, de nombreux sous-sols doivent être semi-enterrés en raison de présence de nappes phréatiques).

6 mètres à l'égout est la hauteur maximale jusqu'à la gouttière. Cette proposition est à l'étude pour le nouveau PLU.

Emprise au sol à 100 mètres carrés maximum : cette surface est un peu juste toujours à cause des sous-sols semi-enterrés et qui entraînent des terrasses surélevées. Il faut, par contre, bien conserver 40 % d'emprise au sol maximum.

3. Communication vis à vis des habitants de Vélizy-bas

Le conseil de Vélizy bas a envoyé, courant novembre, une lettre d'information aux habitants du quartier.

Une nouvelle boîte à lettre est mise en place à la Poste.

Comme convenu, le compte-rendu sera diffusé aux habitants qui le désirent.

L'adresse mail du Conseil a été vérifiée et devrait fonctionner.

4. Bilan des animations

L'exposition « village des artistes de la mi-décembre au centre de loisirs Jean Macé : très réussie et forte participation des habitants. Un bémol toutefois sur l'accessibilité de la partie haute du fait de la disposition des exposants. Animation à renouveler.

Il faudrait améliorer le flyer avec un flyer commun Chaville- Vélizy (le nombre 600 flyers sera à prendre en compte).

- Serait-il possible de prévoir une Inauguration de la **mairie annexe et de la poste** après les travaux ? **A prévoir pour septembre 2017.**
- **Distribution des colis de fin d'année** : Distribués par la ville et Yannick Guignard en tant que représentante du Conseil des seniors. Le conseil de quartier n'a pas été consulté.
- **Distribution du Muguet pour les anciens** : organisée par la Ville, le conseil de quartier souhaite être mis dans la boucle de cette distribution.
- **Fête des voisins** : Peu de monde en 2016 car nous n'avions pas eu de flyers à distribuer. **Prévue le 19 mai en 2017.** En conséquence, il faudra prévoir les flyers et demander à Mme Dall'Aglio d'envoyer le flyer par mail
- **Le vide grenier**
- **Le feu d'artifice 14 juillet**
- **La fête d'Antan** le 5 septembre: difficulté d'accessibilité à cause de la marche du trottoir. Le conseil de quartier souhaite que soit augmentée la zone piétonne : de l'angle de Sergent de Nève jusqu'au rond-point de l'arbre rouge ou Rond-point d'Ursine.

5. Bilan du tableau des questions/réponses Mairie et nouveaux points

- **Problèmes de circulation et de stationnement (cf. compte rendu du 13/10/16)** : La pose d'un miroir n'a pas été retenue. Les autres demandes sont en cours de chiffrage au titre du budget 2017. Après examen des devis et de la faisabilité, la liste des travaux retenus sera exécutée en fonction des conditions météorologiques. Il est souhaitable que le conseil de quartier soit tenu au courant de la liste des travaux retenus et du planning.
- **l'arrachage des herbes sur les trottoirs** : L'entretien des trottoirs sera assuré par les services techniques avant le printemps. A été fait l'an dernier.
- Le **respect du code de la route** rue Paul Doumer et rue morte bouteille : une proposition a été faite pour demander à la police municipale de sanctionner les vitesses excessives et le non marquage des stops.
- Le **déploiement de la fibre** a eu lieu. Les habitants sont satisfaits, Il est noté quelques coupures.
- la **nouvelle offre de bus et parcours navette Ursine** : cette nouvelle proposition est plutôt satisfaisante pour le quartier (Navette Ursine toutes les 35 mn). D'ores et déjà il a été remarqué que certains chauffeurs roulent trop vite. Si un excès de vitesse est constaté, il faut le signaler à Phébus en précisant l'heure et le lieu de l'infraction.
- Les travaux de la **mairie annexe/poste et vestiaire** : La Mairie nous annonce que l'attribution des marchés de travaux de la Mairie annexe est en cours et une planification des travaux, en collaboration avec la Municipalité de Chaville, sera élaborée. Dès qu'un planning sera arrêté, le Conseil de quartier en sera informé. Le conseil souhaiterait connaître la nouvelle date prévisionnelle (à priori début des travaux **en mai** pour une fin en septembre)
- le **City Park** (comportera le Skate parc et une aire multi sport): Un city et un skate park vont être réalisés en même temps que les vestiaires.
- **Ouverture du stade de football** : La Mairie précise que le stade restera réservé au club et aux jeunes encadrés par l'Espace Jeunesse. L'ouverture libre du stade n'est pas possible. Il faut pousser la réflexion afin d'obtenir un créneau avec un animateur du service jeunesse le week end pour le rendre accessible.

Le conseil de quartier remonte des difficultés de stationnement au moment des matchs et entraînements;

- **les nuisances des stationnements aux abords du stade Léo Lagrange** de Chaville. Le parking du sous-sol sous le stade a été ré-ouvert par la Mairie de Chaville début janvier.

Divers problèmes:

- Certains réverbères ont été grattés mais non repeints ; à priori la rénovation est prévue en mars. Il serait souhaitable de prévoir un nettoyage des vitres.

Questions complémentaires :

- Difficulté de trouver un médecin : peut-on créer une maison de santé ou un cabinet médical éventuellement cofinancé avec Chaville et Viroflay ? La Municipalité travaille actuellement sur la création d'un cabinet médical à Louvois et accompagne les professionnels de santé pour la réalisation d'un cabinet médical à Mozart. Le conseil de quartier demande qu'une réflexion à moyen terme soit lancée avec les 2 mairies voisines Chaville et Viroflay.

- compteur Linky EDF : Le déploiement de ces nouveaux compteurs est de portée nationale (Loi sur la Transition Energétique pour une Croissance Verte d'août 2015) et s'inscrit dans un large programme de modernisation du réseau de distribution afin de permettre le développement des énergies renouvelables (éoliennes, panneaux photovoltaïques...) mais aussi d'adapter le réseau aux besoins nouveaux comme le déploiement des véhicules électriques et le chargement de leurs batteries. Cette innovation s'inscrit dans le cadre du développement durable, pour réussir la transition énergétique, renforcer l'indépendance énergétique et la compétitivité économique de la France, mais également pour préserver la santé humaine et l'environnement et lutter contre le changement climatique. Les villes s'étant opposées au déploiement des compteurs Linky ont été déboutées. Le Maire est favorable à cette évolution.

- 19 rue Pierre et Marie Curie : la plaque a de nouveau été retirée.

- Bande jaune dans le rond-point au bout de la rue Pierre et Marie Curie : peut-on refaire la peinture afin que les voitures ne se s'y stationnent pas ?

- Parking pour véhicules de location électrique : la mairie de Viroflay n'est pas favorable pour un créer un.

- Parc des renardeaux : les jeux sont ciblés pour les petits enfants; Il vient d'être refait. Pour les plus grands, ils pourront bénéficier du city parc et du skate.

- Des organisateurs de fête de rue demandent à pouvoir bénéficier du centre aéré en cas de pluie. Il est suggéré aux organisateurs d'en faire la demande directement à la mairie.

- Demande de faire marquer les passages piétons sur la D53 au croisement de la rue Albert Perdreau

- Réflexion à mener pour passer les rues étroites en zone 20 km/h avec suppression des trottoirs.

- Le trottoir est dégradé rue Albert Perdreau côté Vélizy entre la rue Sergent de Nève et la Mairie Annexe

- L'escalier au bout de la rue Pierre et Marie Curie est dégradé : une réfection est à prévoir.

Il est possible de télécharger l'application « Vélizy tout en 1 » sur Android et Iphone afin d'alerter la mairie, avec l'aide de l'appareil photo, pour signaler un dysfonctionnement dans le quartier (graffiti, déchets, problème de voirie....)